

*Initiatives parlementaires*

milieu. Ces services consistent en des activités de protection et de promotion de la santé qui sont destinées à protéger et à améliorer le bien-être physique, mental et social des clients; ils comprennent ce qui suit: la surveillance du milieu et de la santé, axée sur la santé et le bien-être de la personne et sur la sécurité de l'environnement physique où les gens travaillent; des activités d'éducation et de promotion de la santé visant à encourager des habitudes de vie et de travail saines et à éliminer les activités nuisibles ou dangereuses au travail, à la maison et dans la collectivité; des services de counselling et d'aide aux employés pour les aider à s'acquitter de leurs tâches et de leurs responsabilités au travail de manière sécuritaire, saine et productive; des services de conseils auprès des ministères fédéraux concernant la santé des employés au travail.

La Direction de la santé des fonctionnaires fédéraux est chargée de prodiguer ces services aux employés du fédéral, dans les endroits dont le fédéral est responsable, aux collectivités indiennes, aux touristes, aux dignitaires en visite au Canada; elle dispense aussi des services d'hygiène du milieu dans le Yukon, pour le compte du gouvernement territorial. Mentionnons en passant que le Programme de la santé des fonctionnaires fédéraux coordonne ces activités et services avec d'autres ministères et organismes fédéraux et d'autres secteurs de l'appareil de soins de santé canadien.

La Direction dispense un programme de santé au travail aux fonctionnaires fédéraux qui, en ce moment, comptent plus de 240 000 personnes. Ses fonctions sont de promouvoir la santé et la sécurité au travail, de fournir des services de santé visant à assurer la santé et le bien-être de tous les fonctionnaires fédéraux, peu importe leur lieu de travail, et de réduire le nombre de maladies ou d'accidents du travail. Ces fonctions sont assurées par différents professionnels de la santé: agents de l'hygiène du milieu, infirmières et infirmiers en santé du travail, conseillers pour l'aide aux employés et médecins. Le dispensaire d'Ottawa, qui relève du Programme de santé des fonctionnaires fédéraux, est le principal fournisseur de services de santé aux fonctionnaires de la région de la Capitale nationale et d'outre-mer. Le programme compte aussi un service de santé au travail dont la responsabilité est d'offrir des services de consultation, des services régionaux et des services d'analyse au per-

sonnel régional qui applique le programme de santé du travail et d'hygiène du milieu.

Le programme d'aide aux employés, qui fait partie du Programme de santé des fonctionnaires fédéraux, a pour but d'aider l'employeur à trouver des méthodes pour empêcher que les difficultés éprouvées par un employé nuisent à sa performance au travail et pour orienter l'employé en difficulté aux meilleures ressources professionnelles qui soient. Conformément à la politique de 1977 du Conseil du Trésor, des services d'aide aux employés existent dans tous les milieux de travail fédéraux.

On fait passer à de nombreuses catégories de fonctionnaires des examens d'embauche et des examens périodiques dans le but de protéger leur santé et leur sécurité, celle de leurs collègues et du grand public. Une étude détaillée de cette activité, menée avec la participation d'autres ministères fédéraux, dont le ministère de la Défense nationale, Corrections Canada et Transport Canada, devrait être terminée en 1990. Entre autres choses, on tentera de remplacer les examens annuels de routine par des examens de dépistage adaptés aux besoins des différentes catégories d'employés.

Le service de santé au travail de la Direction de la santé des fonctionnaires fédéraux dispense des services d'analyse et des services régionaux, c'est-à-dire des enquêtes spéciales et des études de certains milieux de travail; l'analyse de données, d'échantillons et de spécimens; la recommandation de correctifs; des cours pour le personnel de la santé du travail et des ministères employeurs; un soutien technique au personnel professionnel régional. Un soutien est aussi donné aux agents de l'hygiène du milieu qui travaillent au niveau local partout au pays et qui s'occupent des conditions environnementales et des risques auxquels sont exposés les fonctionnaires en milieu de travail. Ils fournissent différents services: monitoring, surveillance et éducation dans tous les milieux de travail fédéraux relevant du fédéral.

Ce sont les agents de l'hygiène du milieu qui font enquête sur les plaintes concernant la qualité de l'air, normalement à la demande des ministères fédéraux. Ils peuvent demander un arrêt de travail s'ils constatent un risque grave et recommander la correction du problème ou l'élimination du risque. Ils se tiennent en contact avec d'autres ministères et organismes, notamment Travail Canada, Travaux publics et Environnement Canada. Ils collaborent à la résolution des problèmes et s'échangent